TAXE DE SÉJOUR - ANNÉE 2018

2ème période (du 1er juin au 30 septembre)

Maison du Thouarsais
Office de Tourisme
www.tourisme-pays-thouarsais.fr

32 place St Médard - 79100 Thouars
Tél. 05 49 66 17 65
accueil2@tourisme-pays-thouarsais.fr

Nom de l'hébergement :
Commune :
Classement : Tarif appliqué :

Date		Provenance (dépt / Pays si étranger)	Profils							Nombre de nuitées via plateforme de réservation				Nombre de nuitées en direct				Nombre de nuitées TOTAL (plateforme + direct)			Montant de la taxe encaissée (€)
Arrivée	Départ		Couple jeune	Couple âge mur	Famille avec enfant(s)	Famille avec ado (s)	Groupe / tribu	Seul	Commercial/ Travailleur	Payantes	exo	Motif de l'éxonération	TOTAL	Payantes	exo	Motif de l'éxonération	TOTAL	Payantes	exo	TOTAL	

Merci de libeller les chèques des touristes à votre ordre et nous retourner un SEUL CHÈQUE à l'ordre du Trésor Public.